



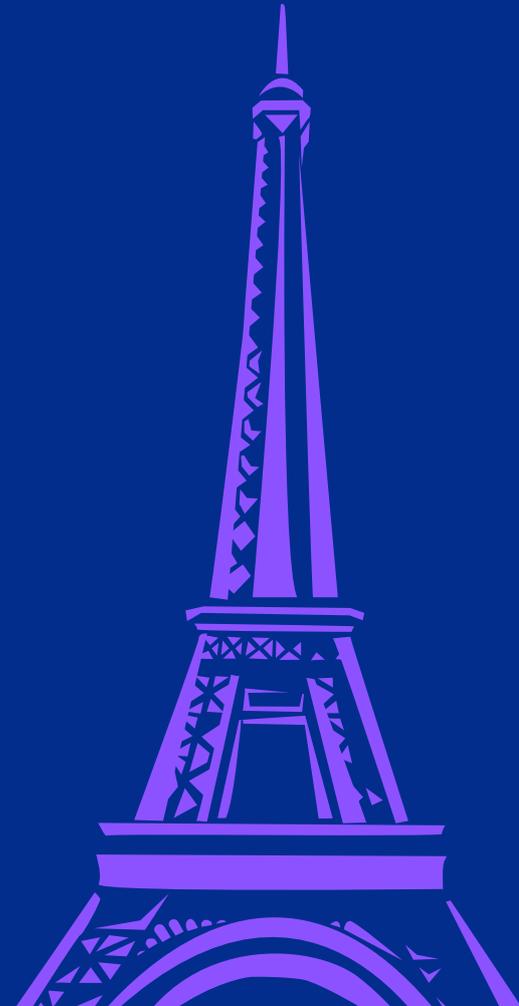
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN DU FONDS D'AMORÇAGE ET DE L'APPEL À PROJETS

BIENVENUE EN FRANCE

- MAI 2022





BILAN BIENVENUE EN FRANCE

(2019-2022)



Les enjeux de l'accueil des étudiants internationaux p.2
La stratégie Bienvenue en France p.2

UN FONDS D'AMORÇAGE POUR DÉVELOPPER LES BUREAUX D'ACCUEIL

1. Le public touché par les Welcome Desk p.4
2. La réalisation des objectifs p.5
3. La mise en œuvre de l'action p.6
 - 3.1 Les dispositifs de communication p.6
 - 3.2 Le recrutement p.6
 - 3.3 Les services développés p.7
 - 3.4 Des exemples d'action p.8
3. L'utilisation des fonds alloués p.10
4. Les cofinancements et les ressources identifiées pour pérenniser l'action p.11

AMÉLIORER L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS PAR UN APPEL À PROJETS BIENVENUE EN FRANCE

1. Le public touché par les 3 axes p.13
2. La réalisation des objectifs p.14
3. La mise en œuvre de l'action p.15
 - 3.1 Les dispositifs de communication p.15
 - 3.2 Le recrutement p.15
 - 3.3 Les services développés p.16
3. Des exemples d'action p.18
3. L'utilisation des fonds alloués p.22
4. Les cofinancements et les ressources identifiées pour pérenniser l'action p.23

CONCLUSION GÉNÉRALE P.24



LES ENJEUX DE L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ET LA STRATÉGIE BIENVENUE EN FRANCE

LES ENJEUX DE L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX EN FRANCE

Les étudiants internationaux rencontrent fréquemment des difficultés d'intégration, liées souvent à des difficultés de communication, à une culture académique différente de celle de leur pays d'origine ou encore à un choc culturel important. Il apparaît donc nécessaire de mettre en place ou de renforcer des pratiques facilitant l'intégration de ces étudiants. Les modalités d'accueil et d'intégration sont souvent des facteurs de l'attractivité d'un pays en termes de choix de mobilité pour un étudiant étranger. C'est pourquoi, il apparaît nécessaire d'accompagner les étudiants étrangers dans les procédures administratives, perçues comme complexes, de développer l'offre de formations en langue étrangère ou encore de mettre en place des interactions entre étudiants locaux et étudiants internationaux. La Stratégie Bienvenue en France, lancée par le gouvernement en novembre 2018, part de ce constat.

LA STRATÉGIE BIENVENUE EN FRANCE

La Stratégie Bienvenue en France a vocation à pallier ces difficultés d'accueil. Elle vise à accueillir un demi-million d'étudiants internationaux d'ici 2027. Ainsi, l'appel à projets et le fonds d'amorçage Bienvenue en France, lancés en 2019, à destination des établissements d'enseignement supérieur français, ont vocation à améliorer l'accueil des étudiants étrangers. A cet effet, afin d'aider les établissements à améliorer rapidement leurs dispositifs d'accueil, le ministère a engagé une enveloppe de 10 millions d'euros. La moitié a été répartie pour améliorer, dès la rentrée 2019, les bureaux d'accueil à destination des étudiants étrangers. L'autre moitié a été attribuée sur appel à projets, et selon 3 axes (le parrainage les pairs, les cours de français langue étrangère, l'offre en langue étrangère et l'accueil multilingue)



AMÉLIORER L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS
ÉTRANGERS

FONDS D'AMORÇAGE BIENVENUE EN FRANCE (2019-2022)

Chiffres clés en 5 points



01

PRÈS DE **82 694** ÉTUDIANTS ÉTRANGERS
TOUCHÉS

02

84,48% DES ÉTABLISSEMENTS ONT ATTEINT
LEURS OBJECTIFS

03

91,37% DES ÉTABLISSEMENTS ONT INDIQUÉ AVOIR
COMMUNIQUÉ SUR LES SERVICES MIS EN PLACE VIA
LE SITE DE L'UNIVERSITÉ, ET **44,82%** SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX

04

89,65% DES UNIVERSITÉS ONT INDIQUÉ AVOIR
RECRUTÉ DANS LE CADRE DU FONDS D'AMORÇAGE

05

91,37% DES ÉTABLISSEMENT ONT UTILISÉ PLUS DE
50% DES FONDS ALLOUÉS

01 LE PUBLIC TOUCHÉ



Le fonds d'amorçage, doté d'une enveloppe de 5 millions d'euros, devait permettre de renforcer les bureaux d'accueil à destination des étudiants étrangers. Ces bureaux d'accueil ont vocation à faciliter l'arrivée des étudiants étrangers en termes d'installation et d'intégration. Ce sont des guichets multiservices et ils accompagnent les étudiants étrangers dans leurs démarches administratives (logement, santé, inscription pédagogique...). Ce déploiement a été un succès. En effet, on dénombre près de 83 000 étudiants étrangers bénéficiaires de ces services. A titre de comparaison, les 106 établissements ayant répondu au fonds d'amorçage comptabilisent 180 000 étudiants internationaux extracommunautaires .

AU TOTAL, 82 694 ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ONT BÉNÉFICIÉ DES WELCOME DESKS (2019-2022)



02 LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Si la pandémie a affecté les actions menées dans le cadre du fonds d'amorçage, les établissements ont su s'adapter et 84,482% établissements déclarent avoir atteint leurs objectifs.

41,37% des établissements ont indiqué avoir élaboré des questionnaires de satisfaction à destination des étudiants étrangers touchés par l'action. Ces questionnaires démontrent une satisfaction de la part des étudiants étrangers. A titre d'exemple, l'Université Rennes 1 a mené une enquête de satisfaction auprès des étudiants étrangers ayant participé à des rendez-vous avec le Centre de Mobilité Internationale (aide aux étudiants pour leurs premières démarches administratives, renouvellements des titres de séjour et accompagnement à la recherche de logement), qui ont eu lieu en septembre 2021. Il ressort de cette enquête que 67% des participants sont très satisfaits du service proposé. En outre, concernant les Welcome Days (welcome pack, rencontres avec les partenaires, points info, visite du centre historique et inscription à l'agenda culturel) les participants ont attribué une note moyenne de 8,7/10.



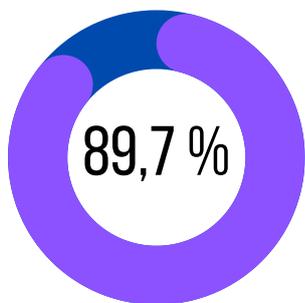
1. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

LA COMMUNICATION

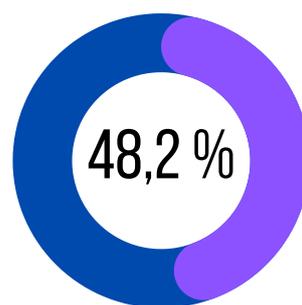
La communication est un point d'orgue de l'action. Il s'agit de créer du lien entre les étudiants et les établissements. Ainsi, 91,37% des établissements ont indiqué avoir communiqué au sujet du bureau d'accueil via le site de l'Université, et 44,82% sur les réseaux sociaux. Cette communication portait essentiellement sur les horaires du Welcome Desk, les services proposés (aide administrative et pédagogique), mais aussi sur les événements d'intégration.

LE RECRUTEMENT

Dans le cadre du fonds d'amorçage, destiné à renforcer et développer les bureaux d'accueil, la mise en œuvre de l'action s'est matérialisée par un recrutement de personnels. En effet, 89,65% des établissements ont indiqué avoir recruté une ou plusieurs personnes. 48,27% des établissements ont recruté un jeune en contrat étudiant ou en stage et 3,44% des établissements ont recruté un service civique. En outre, 31,03% des établissements ont indiqué avoir recruté un chargé d'accueil afin de réaliser les missions liées au bureau.



89,7% DES ÉTABLISSEMENTS ONT RECRUTÉ DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES BUREAUX D'ACCUEIL



48,2% DES ÉTABLISSEMENTS ONT RECRUTÉ DES ÉTUDIANTS EN CONTRAT ÉTUDIANT OU EN STAGE

2. LES SERVICES DÉVELOPPÉS

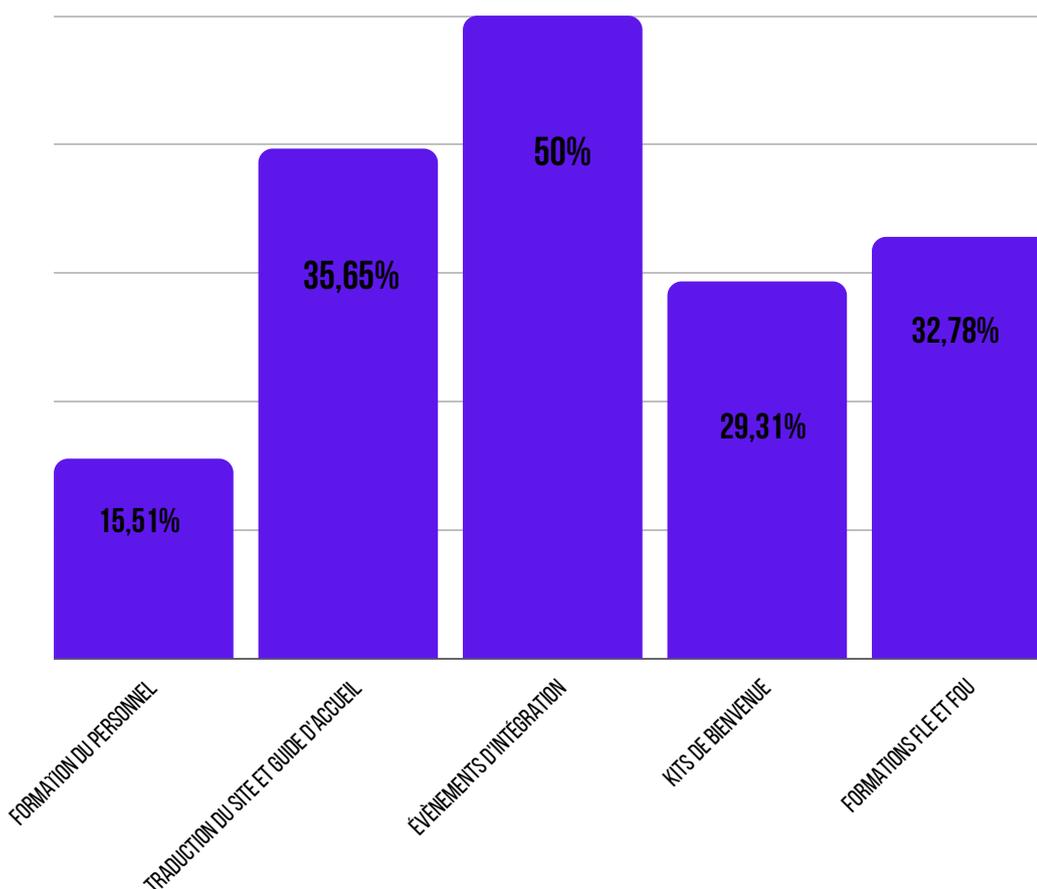
LES ACTIONS MENÉES

Pour développer les bureaux d'accueil, 89,65% des établissements ont indiqué avoir recruté un ou plusieurs agents. Un recrutement permettant d'avoir du personnel dédié à l'action. 15,51% des établissements ont mené des formations à l'égard de ce personnel. Ces formations ont porté notamment sur l'apprentissage de la langue anglaise ou de l'interculturalité.

Les établissements ont également mené des actions en partenariat avec les CROUS, STUDAPART ou les CPAM. Ces partenariats ont permis de renseigner et orienter les étudiants internationaux sur des questions relatives au logement ou encore à la sécurité sociale. Près de 24,13% des établissements ont indiqué avoir collaboré avec ces partenaires.

Le développement des bureaux d'accueil s'est également matérialisé par la traduction des sites internet des universités en anglais ou en espagnol, ou la création de guides d'accueil à destination des étudiants étrangers. Près de 39,65% des établissements ont indiqué avoir traduit leurs sites ou élaboré un guide d'accueil. Cette action d'amélioration d'accueil des étudiants étrangers a pu être également matérialisée par le don d'un kit de bienvenue aux étudiants étrangers, contenant des goodies. 29,31% des établissements ont accueilli les étudiants avec un kit. Certains établissements ont également fait le choix d'accueillir les étudiants étrangers à l'aéroport ou en gare afin de créer d'emblée un lien.

50% des établissements ont indiqué avoir réalisé des événements d'intégration (*Welcome Week*, *bal*, *journées d'intégration*, *réception...*) dans le cadre du fonds d'amorçage. De surcroît, pour faciliter l'intégration de ces étudiants étrangers, 32,78% des établissements ont mis à disposition des étudiants des formations de FLE (français langue étrangère) et de FOU (français sur objectifs universitaires) en amont de leur arrivée ou une fois arrivés.



04 DES EXEMPLES D'ACTION MENÉES

UNIVERSITÉ LYON 2

L'Université Lyon 2 a ouvert un guichet d'accueil unique plurilingue et multiservices dont la vocation est d'offrir aux étudiants étrangers une meilleure intégration académique et sociale des étudiants internationaux. Ce guichet offre aux étudiants étrangers un premier niveau d'information et d'orientation, ainsi qu'un suivi individualisé avec des horaires d'ouverture larges et adaptés aux étudiants (9h à 18h). Ce guichet concentre ses missions autour de trois actions :

- Un centre de mentorat international (*facilitation de la maîtrise de la langue et de la méthodologie universitaire française par le biais de séances de tutorat individuel et d'ateliers*)
- Une aide administrative (*demande de visas, logement, sécurité sociale*)
- La mission *Alter Ego* dont l'objectif est d'accueillir les étudiant.es internationaux, de les mettre en relation avec des étudiants français et d'animer des activités interculturelles, afin de favoriser leur intégration à Lyon et dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces trois volets d'action ont permis trois choses. En premier lieu, une action permettant de maintenir un lien social en période pandémique, en luttant contre l'isolement des étudiants étrangers. En second lieu, d'accompagner les étudiants internationaux dans leurs démarches administratives. Enfin, de faciliter leur intégration, par le biais d'activités culturelles.

Maintenir un lien social en période pandémique

Le Bureau des étudiants internationaux a permis de conduire plusieurs actions à destination des étudiants étrangers et ce y compris pendant la covid, avec la mise en place d'un réseau Étudiant de Soutien Social (gestion de crise) et un dispositif de parrainage virtuel permettant aux étudiants étrangers de maintenir un lien social. Dans le cadre de cette action, près de 362 étudiants se sont inscrits et les étudiants se sentant isolés ont pu être mis en contact avec un binôme, parlant leur langue de communication de préférence. Cette action a été reconduite pour l'année 2021-2022 et a suscité l'enthousiasme de près de 200 étudiants.

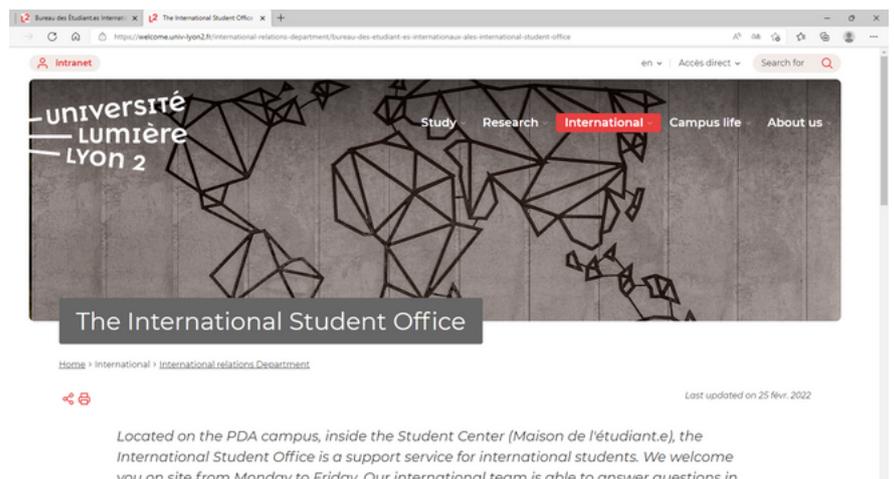
Accompagner les étudiants étrangers dans leurs démarches administratives

En 2021, le service accueil de Lyon 2 a été en charge de la gestion de 300 logements CROUS. Ainsi, près de 300 étudiants internationaux ont été accompagnés dans leurs démarches auprès du CROUS. L'établissement, toujours dans ce même souci d'accompagner les étudiants dans leurs démarches administratives hors CROUS, a mis à jour un guide du logement et a relayé des offres provenant du parc locatif privé.

Des activités culturelles et d'intégration

Les activités suivantes ont été proposées :

- visites guidées de la ville
- sorties guidées à vélo
- ateliers d'échanges interculturels
- café des langues
- visite à la journée des villes françaises
- sorties théâtre, musée, cinéma
- opération binômes



UNIVERSITÉ TOULOUSE 1

L'action de l'université Toulouse 1 s'est déployée autour de 5 axes visant à accompagner, orienter et faciliter l'intégration des étudiants étrangers.

Un accompagnement des étudiants étrangers pour l'accès au logement

En premier lieu, l'université a proposé aux étudiants étrangers un accompagnement pour l'accès au logement et autres formalités administratives d'installation avec une prise en charge de l'établissement s'élevant à 65 euros par étudiant. En outre, l'établissement a fait l'acquisition de la plateforme *Studapart*. Cet outil permet aux étudiants étrangers de trouver un logement plus facilement, le marché toulousain étant particulièrement tendu. Cette plateforme a vocation à mettre en relation des étudiants et des particuliers ou prestataires. Elle permet donc de fluidifier l'information et permet aux étudiants un accès aux logements, hors logements CROUS qui sont en nombre insuffisant.

Facilitation d'accès aux informations

L'université Toulouse 1 a édité des plans du site de l'établissement pour faciliter l'accès des étudiants étrangers aux lieux d'études mais aussi aux lieux de convivialité, et ce notamment pour les intégrer à la vie de campus. De surcroît, l'université a édité un guide de l'étudiant en anglais. Ce guide a été distribué aux étudiants internationaux. Toujours dans cette même démarche de facilitation d'accès aux informations, le site de l'université a été rénové et traduit en plusieurs langues, ce qui le rend plus intuitif pour les étudiants internationaux.

Un accueil physique renforcé et personnalisé

Pour assurer cet accueil et ce suivi des étudiants étrangers, des vacataires ont été recrutés. 2 vacataires notamment ont été recrutés, pour une durée d'un mois, afin de guider les entrants dans leurs démarches administratives et pédagogiques. Un tutoriel a également été élaboré pour orienter les étudiants. En outre un kit de bienvenue, la Toul Boxe, a été remis aux internationaux lors d'une cérémonie d'accueil. Les étudiants internationaux ont également pu être parrainés.

Formation du personnel d'accueil et cours de FLE pour les étudiants étrangers

Des formations en anglais et en espagnol ont été proposées au personnel des relations internationales. En outre, les étudiants étrangers en échange ont bénéficié de cours de FLE, et ce à titre individuel.

Mise à disposition d'outils de travail pour la recherche de ressources documentaires en bibliothèque

L'université a fait l'acquisition de 50 tablettes pour une présentation personnalisée et spécifique du « learning centre » (centre d'apprentissage numérique).

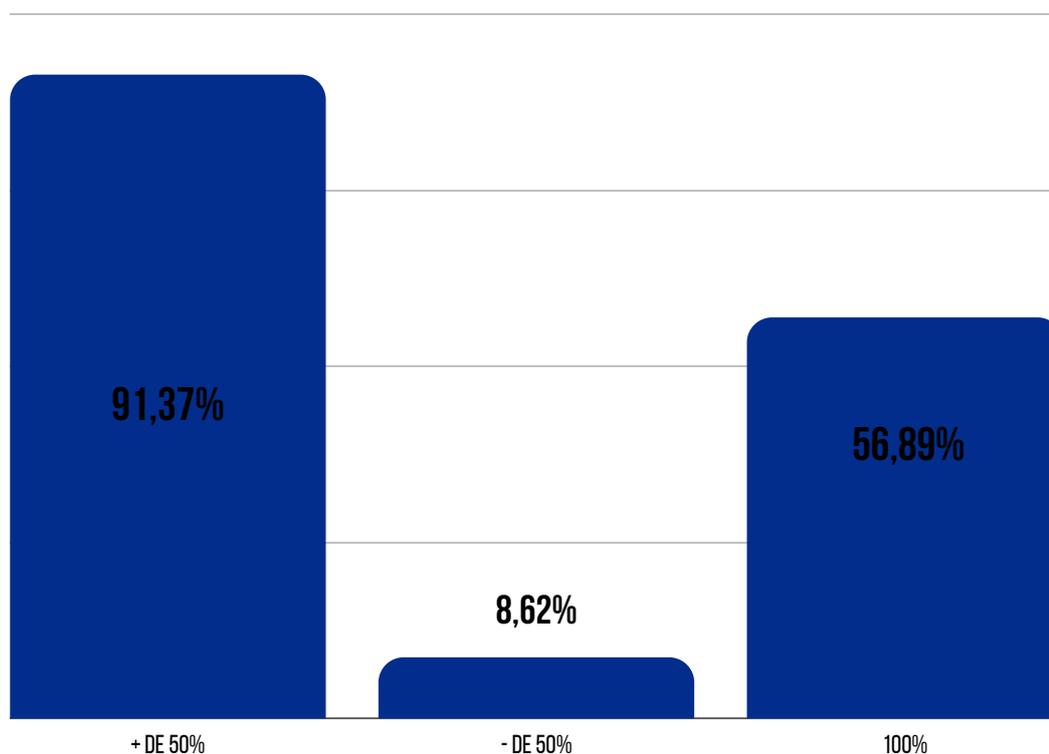


05 L'UTILISATION DES FONDS

Pour développer les bureaux d'accueil, le MESRI a déployé une enveloppe de 5 millions d'euros. Cette enveloppe a été répartie entre 106 établissements d'enseignement supérieur et la répartition a été effectuée selon la moyenne du nombre d'étudiants extracommunautaires accueillis par l'établissement en 2017 et 2018. Ainsi, les établissements ont perçu une subvention dont le montant varie entre 10 000 euros et 120 000 euros :

- 11 établissements ont bénéficié d'une subvention de 120 000 euros
- 21 établissements ont bénéficié d'une subvention de 80 000 euros
- 27 établissements ont bénéficié d'une subvention de 50 000 euros
- 14 établissements ont bénéficié d'une enveloppe de 30 000 euros
- 27 établissements ont bénéficié d'une enveloppe de 10 000 euros

Cette subvention a été utilisée totalement pour 56,89% des établissements. 91,37% des établissements ont utilisé plus de 50% de cette subvention, et seulement 8,62% des établissements ont utilisé -de 50% de cette subvention.



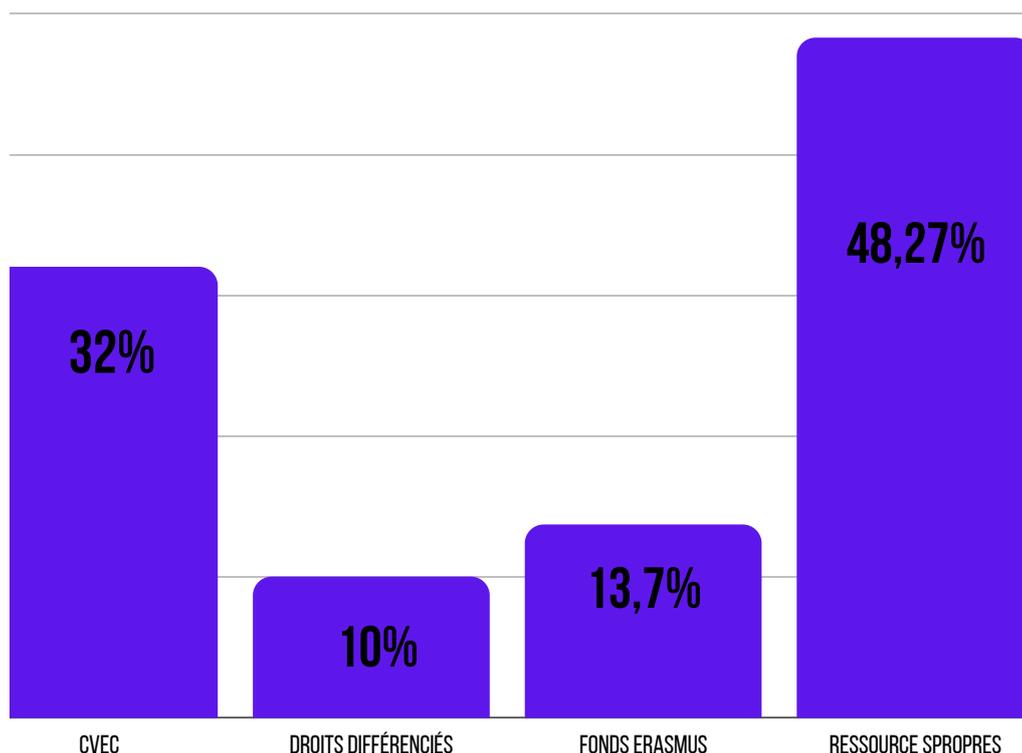
06 COFINANCEMENT ET PÉRENNISATION DES ACTIONS

LE COFINANCEMENT

Dans le cadre du fonds d'amorçage, 50% des établissements ont cofinancé leurs actions. Ces cofinancements sont les fonds CVEC (13,79 % des établissements), les collectivités (14% des établissements), et les fonds Erasmus (14% des établissements). En outre, 29,31% des établissements ont eu recours à plusieurs sources de cofinancement. A noter également que 37,93% des établissements ont indiqué avoir cofinancé leurs actions au moyen de ressources propres.

LA PÉRENNISATION

La subvention n'ayant pas vocation à être pérennisée, il incombe aux établissements d'identifier des ressources financières pour pérenniser ces actions. Ainsi, 48,27% des établissements envisagent de pérenniser leurs actions au moyen de ressources propres. En outre, 32% des établissements ont indiqué vouloir pérenniser leurs actions au moyen des fonds CVEC. 13,7% des établissements envisagent de pérenniser leurs actions grâce aux fonds Erasmus et 10% des établissements avec les recettes des droits différenciés.





AMÉLIORER L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS
ÉTRANGERS

APPEL À PROJETS BIENVENUE EN FRANCE (2019-2022)

Chiffres clés en 5 points



01

PRÈS DE **66 084** ÉTUDIANTS
ÉTRANGERS TOUCHÉS

02

86% DES ÉTABLISSEMENTS ONT INDIQUÉ AVOIR
ATTEINT LEURS OBJECTIFS DANS LE CADRE DE L'
APPEL À PROJETS

03

88,5% DES ÉTABLISSEMENT DÉCLARENT AVOIR
DÉVELOPPÉ DES DISPOSITIFS DE COMMUNICATION
POUR INFORMER LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DES
SERVICES MIS EN PLACE

04

60,6% DES UNIVERSITÉS ONT INDIQUÉ AVOIR
RECRUTÉ DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS

05

85,24 % DES ÉTABLISSEMENTS ONT UTILISÉ PLUS
DE 50% DES FONDS ALLOUÉS

01 LE PUBLIC TOUCHÉ



Les actions déployées dans le cadre de l'appel à projets sont un véritable succès. En effet, près de 66 084 étudiants ont été touchés par les actions de l'appel à projets. Pour rappel, l'appel à projets se constituait de trois axes. Le premier axe portait sur le parrainage des étudiants étrangers (tutorat, monitoring...). Le deuxième axe portait sur l'enseignement du français en langue étrangère. Les cours de français langue étrangère peuvent être proposés en amont de l'année universitaire ou parallèlement à celle-ci. Ces cours visent à améliorer la réussite des étudiants peu ou non francophones. L'axe 3, quant à lui, se rapportait à l'offre en langues étrangères. Par cet axe, il s'agit d'améliorer l'accueil multilingue dans les établissements grâce à des actions de formation des personnels administratifs ou d'autres dispositifs.

Plus précisément, 45 502 étudiants ont été touchés dans le cadre de l'axe 1, 17 854 étudiants ont été touchés par l'axe 2, et 5728 étudiants par l'axe 3. En outre, on dénombre près de 1348 enseignants et agents touchés par l'axe 3 de l'appel à projets.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS, ENSEIGNANTS ET AGENTS TOUCHÉS PAR AXE :

AXE 1 LE PARRAINAGE PAR LES PAIRS	AXE 2 LE FLE	AXE 3 L'OFFRE EN LANGUES ÉTRANGÈRES
42 502 ÉTUDIANTS	17 854 ÉTUDIANTS	5728 ÉTUDIANTS
		1348 ENSEIGNANTS ET AGENTS

02 RÉALISATION DES OBJECTIFS

De manière générale et malgré la Covid, les établissements déclarent à 86% avoir atteint leurs objectifs contre 3,33% qui n'ont pas atteint leurs objectifs, et 10% d'établissements qui déclarent avoir atteint partiellement leurs objectifs. Les questionnaires de satisfaction montrent cela. En effet, près de 63% des établissements ont mené des enquêtes de satisfaction, auprès des étudiants concernés par les actions déployées dans le cadre de l'appel à projets, et les résultats semblent positifs.

A titre d'exemple, l'Université Bretagne Sud a réalisé une enquête de satisfaction, auprès des étudiants étrangers, concernant l'axe 2 de l'appel à projets. L'établissement a travaillé sur des modules de formations de "Méthodologie de travail universitaire" et de "Méthodologie liée à une insertion professionnelle". Les résultats de l'enquête de satisfaction sont les suivants : 85% des étudiants sont très satisfaits et satisfaits de la qualité de la formation. Concernant la qualité des supports de la formation, 85% des étudiants sont satisfaits. Quant aux progrès réalisés, 63% des participants reconnaissent avoir réalisé des progrès notables à l'écrit, et 75% à l'oral.

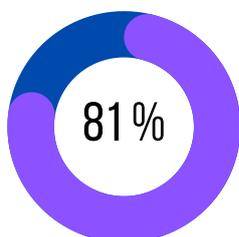


1. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

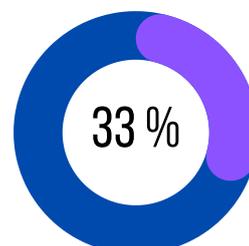
Dans le cadre de l'appel à projets, la mise en œuvre de l'action s'est matérialisée par la mobilisation de moyens (recrutement et communication) en appui du développement d'une offre de services à destination des étudiants étrangers (parrainage par les pairs, offre de cours en français langue étrangère, formations à destination des étudiants réfugiés, offre de cours en langues étrangères et accueil multilingue...)

LA COMMUNICATION

La communication est un point essentiel de la mise en place du projet. Ainsi, les établissements, dans le cadre de l'appel à projets, ont élaboré une communication sur les services développés. Ils ont également renforcé des dispositifs de communication existants. Cette communication s'opère sur les réseaux sociaux (*Facebook, Instagram, Twitter, YouTube*), très prisés par le public jeune, mais aussi sur le site de l'Université. Certains établissements ont également indiqué avoir mené une communication interne, via mailing et newsletters. D'autres ont également indiqué avoir mené une campagne d'affichage, et ce en ville notamment.



81% DES ÉTABLISSEMENTS ONT INDiqué AVOIR MENÉ UNE COMMUNICATION SUR LE SITE DE L'UNIVERSITÉ



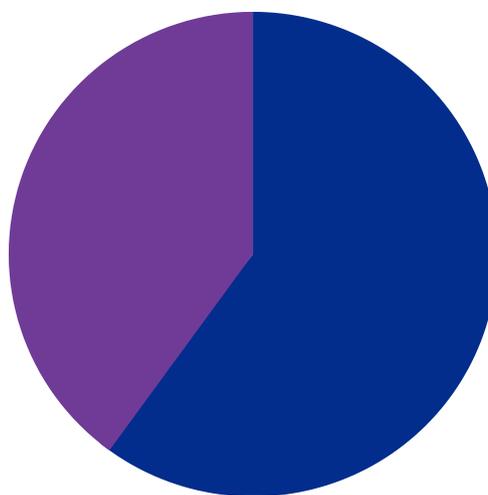
33% DES ÉTABLISSEMENTS ONT INDiqué AVOIR INFORMÉ LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DES SERVICES DÉVELOPPÉS DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

LE RECRUTEMENT

Un certain nombre d'établissements ont recruté dans le cadre de l'appel à projets. La majorité de ces recrutements concernent des tuteurs (axe 1). Ces tuteurs sont essentiellement des étudiants en contrat étudiant ou des services civiques. Les établissements ayant répondu à l'axe 1 de l'appel à projet ont également recruté des agents administratifs. En outre, les établissements ont recruté dans le cadre de l'action des enseignants vacataires ou personnel dédié à la communication pour dispenser des cours de FLE, mener des formations auprès des enseignants de l'établissement et agents d'accueil, ou encore élaborer une campagne d'affichage.

24,5% DES ÉTABLISSEMENTS ONT INDIQUÉ AVOIR RECRUTÉ 1 OU PLUSIEURS SERVICES CIVIQUES, STAGIAIRES OU APPRENTIS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

AUCUN RECRUTEMENT
40%



RECRUTEMENT
60%

2. LES SERVICES DÉVELOPPÉS

AXE 1 : LE PARRAINAGE PAR LES PAIRS

Entre 2019 et 2022, les établissements ont renforcé leurs actions. Le *Buddy system* (*parrainage par les pairs*) a été un véritable succès. En effet, près de 42 502 étudiants ont été touchés par les actions proposées dans le cadre de l'axe 1.

Le parrainage s'est accompagné d'évènements festifs d'intégration (*séjours au ski, visites culturelles, visite de la région, cafés des langues...*), de tutorat, ou encore d'ateliers portant sur le multiculturalisme et l'interculturalité. Pour mener ces actions, les établissements se sont associés aux CROUS, à des associations étudiantes ou encore à des entreprises. L'ensemble des établissements ont indiqué avoir reçu des retours très positifs des étudiants sur ces actions.

AXE 2 : LES COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE ET LES FORMATIONS À DESTINATION DES ÉTUDIANTS RÉFUGIÉS

L'axe 2 repose sur deux actions. La première vise à développer l'offre de cours en français langue étrangère. La seconde action vise à proposer des DU dits "passerelles" à destination des étudiants réfugiés. Les DU passerelles sont des diplômes universitaires habilités par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

LES COURS DE FLE

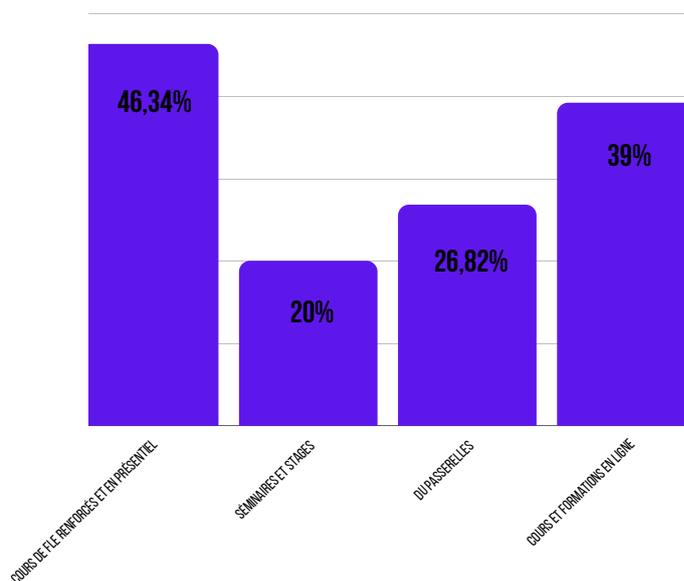
Les actions proposées, dans le cadre de l'axe 2, ont également donné lieu à des résultats positifs. En effet, près de 17 854 étudiants ont été bénéficiaires des actions proposées dans le cadre de l'axe 2. 20% des établissements ont indiqué avoir mis en place, à destination des étudiants, des stages et séminaires de FLE. En outre, 46% des établissements, ayant répondu à l'axe 2 de l'appel à projets, ont proposé aux étudiants des cours individualisés et renforcés de FLE, et en présentiel. A cela s'ajoute des formations sur la culture française et des formations sur objectifs spécifiques et universitaires (FOU). Cependant, la pandémie a quelque peu freiné les actions.

Toutefois, les établissements ont su s'adapter à ce contexte particulier puisque 39% des établissements ont indiqué avoir proposé des cours en ligne, via des plateformes numériques, telles que MOOC et MOODLE. Au total, ce sont près de 17 854 étudiants qui ont pu profiter de ces actions.

LES DU PASSERELLES

De surcroît, dans le cadre de l'axe 2, 26,82% des établissements ont indiqué avoir mené une action « DU passerelle ». Le DU passerelle s'adresse aux personnes non francophones ayant le statut de demandeur d'asile, de réfugié ou bénéficiant de la protection subsidiaire, afin de leur permettre d'intégrer une filière universitaire française. Il comprend une formation de remise à niveau en français et vise l'obtention d'un diplôme universitaire.

LES SERVICES PROPOSÉS DANS LE CADRE DE L'AXE 2:



AXE 3 : L'OFFRE EN LANGUES ÉTRANGÈRES ET L' ACCUEIL MULTILINGUE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

L'axe 3 de l'appel à projets se concentre sur deux actions : l'offre en langues étrangères et l'accueil multilingue des étudiants étrangers. L'offre en langues étrangères vise à délivrer des formations linguistiques aux enseignants pour leur permettre, à termes, d'enseigner en langue étrangère. Le déploiement de l'accueil multilingue vise, quant à lui, à délivrer des formations aux agents administratifs.

L'OFFRE EN LANGUE ÉTRANGÈRE

Pour développer l'offre de formations en langue étrangère, certains établissements ont mis en place des cours personnalisés ou collectifs ou des stages et des séminaires, à destination des enseignants quand d'autres ont préféré le "co-enseignement". Il s'agit de cours dispensés par un enseignant anglophone. L'objectif de ces cours et de ces formations était de permettre aux enseignants d'obtenir une certification en langue anglaise, leur permettant à termes de délivrer des cours en langue anglaise.

L'ACCUEIL MULTILINGUE

L'amélioration et le déploiement de l'accueil multilingue, quant à eux, se sont matérialisés par une formation linguistique et plus largement par une formation à l'interculturalité et à l'internationalisation des agents. Près de 5% des établissements, ont proposé à leurs agents des stages linguistiques en immersion dans une université étrangère. C'est le cas, par exemple, de l'Université Renne 2 qui a proposé à ses agents et enseignants des stages immersifs à la Dublin City University.

Ces dispositifs ont bénéficié à près de 1348 personnels administratifs et enseignants.

Toutefois, malgré ces retours positifs, 50% des établissements ont indiqué avoir été freinés par le COVID dans la mise en place de leurs actions.

04 DES EXEMPLES D' ACTIONS MENÉES

AXE 1 - UNIVERSITÉ PARIS SACLAY

Intégrer les étudiants étrangers au moyen de l'outil numérique ESN Buddy programme et au travers des actions des associations étudiantes

L'Université Paris Saclay a recruté un chargé de mission *Buddy program* dans le cadre de l'axe 1, et ce pour une durée d'un an. Ce chargé de mission avait vocation à mettre en place les programmes de parrainage, former les mentors et organiser des événements d'intégration à destination des étudiants étrangers mais aussi de piloter le projet de création d'un outil numérique destiné à mettre en relation les binômes.

En termes d'évènements d'intégration, l'établissement a mis en place trois "BuDays". Ces journées sont destinées à sensibiliser les étudiants à l'interculturel et leur permettre d'échanger via une activité de team-building. Près de 150 étudiants ont pu échanger et se rencontrer lors de ces journées. En 2020, l'établissement a élaboré des événements afin de pallier à l'isolement imposé par les confinements successifs. En 2021, toujours conformément aux mesures sanitaires en vigueur, des rencontres entre étudiants (Ateliers sur l'interculturalité, promenades dans paris, buffets, soirées...) ont été organisées.

En outre, en 2020, l'établissement a acquis un outil numérique destiné à créer des binômes d'étudiants, via l'outil *Buddy System ESN France*. Cet outil numérique permet une meilleure adéquation des profils mis en binôme et ainsi un meilleur fonctionnement du programme de parrainage. Cet outil a été présenté aux composantes de l'université et le personnel a été formé au concept de parrainage des étudiants et à l'utilisation de la plateforme. De surcroît, les associations étudiantes ont été associées au projet. En effet, un appel à projets *Buddy programme* a été lancé auprès des associations étudiantes, pour la réalisation de projets contribuant à l'intégration des étudiants internationaux. Les membres des associations étudiantes ont également bénéficié de formations. Ces formations visaient à les accompagner dans la réalisation des projets proposés dans le cadre de l'appel à projets *Buddy programme* ou à les aider à inclure les étudiants internationaux dans leurs actions et leur fonctionnement.

AXE 1 - UNIVERSITÉ LA RÉUNION

L'Université de la Réunion a mené un projet intitulé "Parun". Celui-ci se divise en deux actions : un parrainage linguistique et un parrainage d'accueil.

Un parrainage linguistique

Le volet portant sur le parrainage linguistique comprend des ateliers de conversation et des tandems bilingues. Les ateliers de conversation étaient portés par une tutrice (*campagne d'affichage et de communication, gestion des clés de la salle, gestion des emplois du temps, réunions de présentation du dispositif, communication avec les étudiants locaux et internationaux et gestion des flux et jauges*). Ces ateliers ont été reconduits pour l'année universitaire 2022. Les tandems bilingue, encadrés par une enseignante de français, ayant, eux aussi, rencontré un succès sont reconduits pour l'année universitaire de 2022.

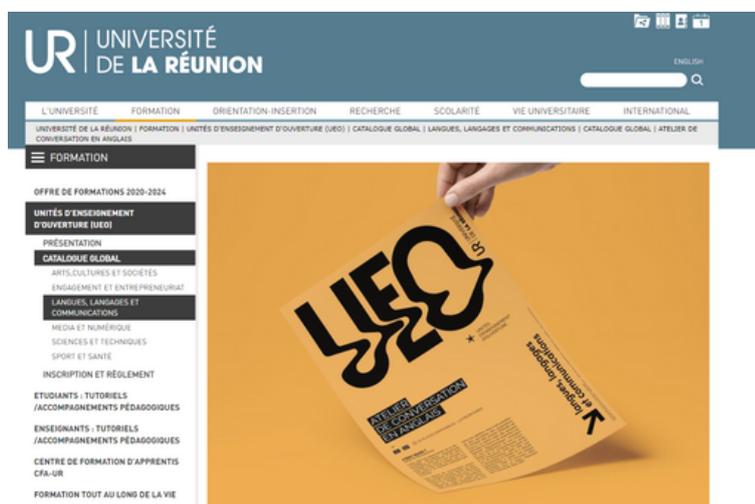
Un parrainage d'accueil

Concernant le parrainage d'accueil, l'activité de l'université s'est focalisée sur l'obtention de la plateforme *Buddy program*, destinée à mettre en relation un étudiant local et un étudiant étranger. En outre, l'établissement a élaboré un guide des étudiants internationaux en version anglaise et allemande. Ce guide est disponible sur le site de l'université.



STUDIENFÜHRER FÜR AUSTAUSCHSTUDIERENDE

2020-2021



AXE 2 - AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ (AMU)

La pratique du français au travers de la conception d'un webdocumentaire

L'AMU, dans le cadre de l'axe 2 de l'appel à projets, a mené deux projets innovants. Le premier consistait à concevoir un webdocumentaire, soit une narration interactive multimédia et diffusée par le Web, dont l'objectif était de faire découvrir la vie des étudiants sur le campus, les services de l'établissement et ses lieux. Composé de 5 courts-métrages, écrits et entièrement réalisés par des étudiants étrangers, il vise à faciliter l'intégration des futurs étudiants étrangers. La conception de ce projet a permis aux étudiants d'être impliqués dans un projet de webdocumentaire. Ce projet s'adressait aux étudiants en première année qui font leurs études au SUFLE (Service Universitaire de Français Langue Étrangère). En outre, il s'agit également d'un projet à vocation pédagogique car les étudiants ont rédigé des scénarios et ont pu s'exercer à la langue française.



AXE 2 - UNIVERSITÉ PARIS EST CRÉTEIL

Des séminaires de FLE (français langue étrangère) et des modules de FOS (français sur objectifs spécifiques)

L'Université Paris Est Créteil a proposé 3 actions FLE dans le cadre de l'axe 2 de l'appel à projets. La première action consistait en des séminaires intensifs de FLE, d'une durée de 4 jours et comprenant une sortie culturelle. Ce séminaire s'adressait aux primo arrivants de L1. En outre, l'université a ouvert un troisième groupe DUEF B1 (Diplôme Universitaire d'Études Française). Ce groupe était ouvert à près de 20 étudiants. Enfin, l'université a ouvert des modules de français sur objectifs spécifiques. Ces modules visaient à aider et préparer les étudiants inscrits en master, et qui avaient besoin d'un accompagnement en langue française et en méthodologie universitaire en lien avec leur discipline.

AXE 3 - UNIVERSITÉ LA ROCHELLE

Formations du personnel BIATTS (Personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques) à l'anglais et à l'espagnol en ligne

Pour améliorer l'accueil des étudiants internationaux, l'université de la Rochelle a formé une partie du personnel en langues étrangères, en premier lieu en anglais, mais aussi en espagnol. La formation s'est déroulée sur une année universitaire et durait 96 heures. Le personnel impliqué était celui du CIEL (Centre Interpols d'Enseignement des Langues) devenu depuis l'Institut Universitaire des Langues.

Se perfectionner en anglais

Stages Formation collective hors offre (autre que demande de services)
405 Formations linguistiques Tous publics John-Paul KETCHUM LA ROCHELLE

Public(s) cible(s)

biatss , enseignant

Objectifs

Savoir communiquer en Anglais

Programme

EXPRESSION ORALE EN CONVERSATION : 12 séances de 40 minutes (8h). L'élément central dans cette formation sera basé sur un suivi individuel avec une fréquence hebdomadaire en synchrone par téléphone et sur TEAMS pendant une durée de 12 semaines. Cette partie de la formation vise surtout l'expression orale en conversation. Le contenu de ces cours particuliers dépendra du niveau et des besoins de chaque stagiaire et peut être en lien avec les activités faites en asynchrone (mentionné ci-dessous).

RESSOURCES ASYNCHRONES : la partie "grammaire" de la formation sera disponible en ligne sur la plateforme Moodle en asynchrones. Le plan de grammaire sera établi avec le formateur pour viser les besoins de chaque stagiaire pendant les séances hebdomadaires mentionnées ci dessus. Donc, les stagiaires auront accès aux ressources et aux activités avec les corrections, et il y aura l'occasion de faire le point, poser des questions et demander des clarifications pendant les séances hebdomadaires.

COMPREHENSION ORALE et EXPRESSION ORALE EN CONTINU : 4 séances de 3 h00 (12 heures) en présentiel au labo des langues ou sur TEAMS en synchrone. L'objectif de ces séances vise à développer les automatismes à l'oral afin de gagner à l'aisance à s'exprimer en anglais à propos d'un sujet sociétal ou professionnel. Pour le déroulement de ces cours une partie du cours sera dédiée à la compréhension orale, suivie d'ateliers d'expression orale en continu sous forme de mini-présentations.

Sessions passées

• Jeudi 04 Février 2021

Informations pratiques



La Rochelle Université - DRH
Technoforum - 23 avenue Albert Einstein
17000 La Rochelle
0546458716
drh.formationgeforp@univ-lr.fr
<https://www.univ-larochelle.fr/>

AXE 3 - UNIVERSITÉ SAINT ÉTIENNE

7 modules et 19 actions de formations de langue pour former les personnels et enseignants

Dès 2019, l'Université de Saint Étienne a mis en place des entretiens individuels afin d'évaluer les niveaux linguistiques des personnels et recenser les besoins. 238 souhaits de formation ont alors été exprimés et des modules répondant aux besoins ont été créés. 7 modules et 19 actions de formation en langues ont finalement été retenus. Les actions ont débuté en janvier 2020.

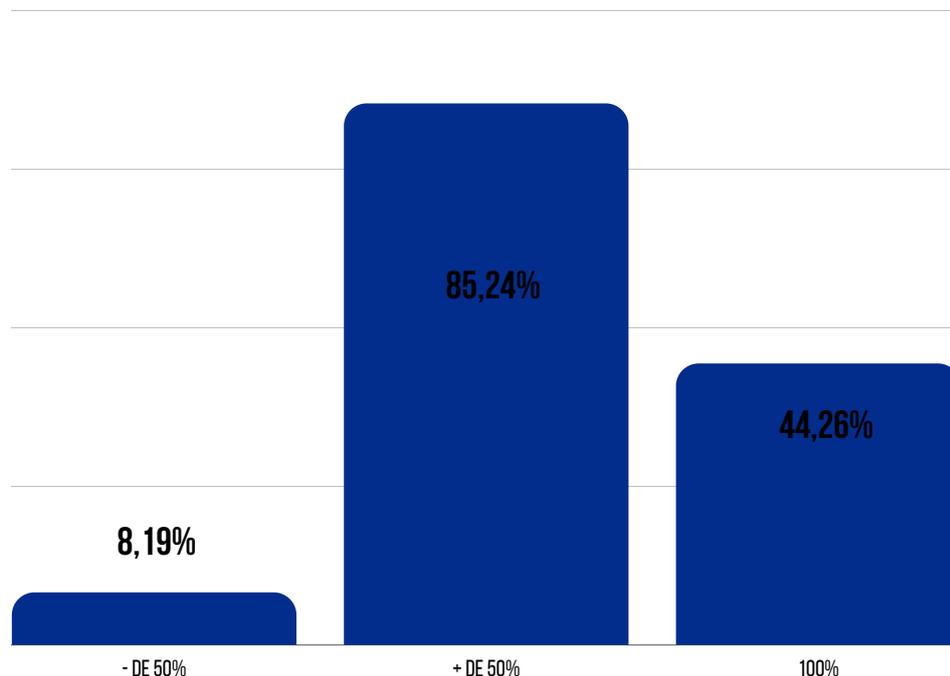
MODULE 1 "COACHINGS INDIVIDUELS"	MODULE 2 "ENSEIGNANTS SUAPS"	MODULE 3 "MIEUX COMMUNIQUER EN ANGLAIS"	MODULE 4 "MIEUX COMMUNIQUER EN ANGLAIS AVEC LES PARTENAIRES ÉTRANGERS"
MODULE 5 "CERTIFIER MES COMPÉTENCES VIA CAMBRIDGE ENGLISH"	MODULE 6 "DELIVER YOUR CLASS IN ENGLISH"	MODULE 7 "INTERCULTURALITÉ"	

05 L'UTILISATION DES FONDS ALLOUÉS

Le Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a déployé une enveloppe de 5 millions d'euros dans le cadre de l'appel à projets et ses trois axes. Chaque établissement a pu formuler une demande de financement plafonnée à 80 000 euros. Toutefois, ce plafond a pu être dépassé en cas de projet partenarial associant plusieurs établissements.

Pour rappel, cette subvention a été versée en une fois et n'avait pas vocation à être pérennisée. 152 projets ont été subventionnés pour 82 établissements. L'enveloppe se répartit ainsi : 1 387 500 € accordés dans le cadre de l'axe 1, 2 002 000 € dans le cadre de l'axe 2 et 1 502 000€ pour l'axe 3.

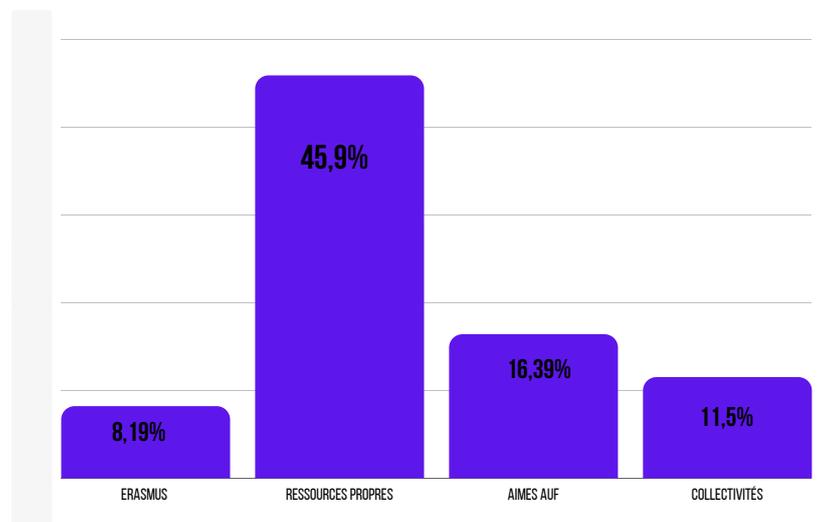
Au terme de ces trois années d'action, 44,26% des établissements ont indiqué avoir utilisé la totalité des fonds dans le cadre l'appel à projets. C'est le cas, par exemple, de l'INSA Centre Val de Loire, de l'Université de Tours ou encore de l'Université d'Angers. En outre, 85,24% des établissements ont utilisé plus de 50% des fonds alloués, et 81% des établissements ont utilisé plus de 75% de la subvention. Seuls 8,19% des établissements ont utilisé - de 50% des fonds alloués. Pour rappel, la crise de la Covid 19 avait conduit l'autorisation de l'utilisation des fonds au-delà de la première année.



06 COFINANCEMENT ET PÉRENNISATION DES ACTIONS

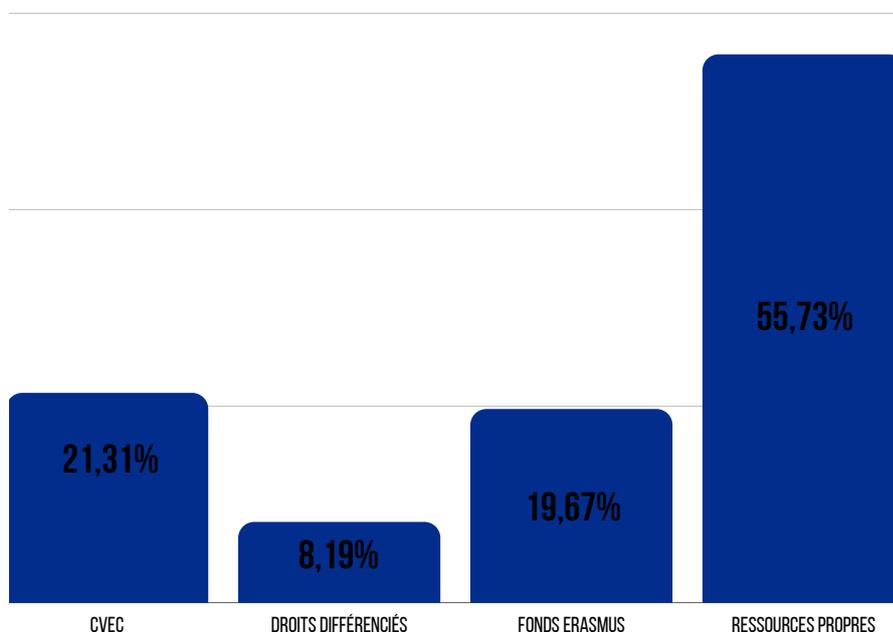
COFINANCEMENT

54,74% des établissements ont eu recours à un ou plusieurs cofinancements pour mettre en place leurs actions. 45,9% des établissements ont financé leurs actions au moyen de ressources propres. Les principales sources de cofinancement, dans le cadre de l'appel à projets, ont été les suivantes : les fonds AIMES AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) pour l'accueil et l'intégration des migrants dans l'enseignement supérieur (16,39%), les collectivités (11,50%) et les fonds Erasmus (8,19%). 34,4% des établissements ont eu recours à plusieurs cofinancements pour élaborer leurs actions.



PÉRENNISATION

La subvention accordée aux établissements n'ayant pas vocation à être pérennisée, les établissements doivent identifier des sources de financement pour pérenniser leurs actions. 55,73% des établissements souhaitent pérenniser leurs actions en employant des ressources propres. 21,31% des universités ont indiqué vouloir pérenniser leurs actions avec les fonds CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) et 19,67% des établissements souhaitent poursuivre leurs actions au moyen des fonds Erasmus. Enfin, 8,19% des établissements souhaitent pérenniser leurs actions avec les recettes des droits différenciés.



CONCLUSION GÉNÉRALE

Les services proposés aux étudiants internationaux, dans le cadre de l'appel à projets et du fonds d'amorçage Bienvenue en France, sont un succès. Près de 83 000 étudiants ont été touchés par les bureaux d'accueil et 66 000 par les actions proposées dans le cadre de l'appel à projets, et ses trois axes. En outre, les établissements indiquent à 86% avoir atteint leurs objectifs dans le cadre de l'appel à projets, et à 84,4% dans le cadre du fonds d'amorçage. Les retours des étudiants, au travers des questionnaires de satisfaction, sont aussi tout à fait positifs.

La volonté de proposer à ces étudiants internationaux un accueil amélioré a été réalisée. Les établissements ont mis en place un véritable système d'accueil, d'orientation et d'information à destination des étudiants internationaux : espace d'accueil dédié aux étudiants étrangers, guide d'accueil et encadrement du bureau par un personnel dédié. Ces agents ont aussi été formés à l'interculturalité et à certaines langues, dont l'anglais et l'espagnol. Outre le développement des bureaux d'accueil, l'appel à projets visait le déploiement plus spécifique de trois axes, permettant de faciliter à la fois l'intégration de ces étudiants, leur réussite pédagogique et l'attractivité des formations universitaires.

Il est vrai, cependant, que la Covid a impacté les actions des établissements. Cela est notamment perceptible au regard du taux d'utilisation de la subvention allouée. A cet effet, il a été décidé de reporter l'utilisation de ces crédits sur l'année 2022.

Toutefois, on constate que les établissements ont su s'adapter aux restrictions imposées par les vagues successives de confinement. Plus encore, les services proposés ont permis de lutter contre l'isolement des étudiants (Buddy system numérique par exemple) et ont permis la continuité d'un accompagnement pédagogique (cours de FLE en ligne) et administratif (Welcome Desk).

De manière plus globale, les services proposés ont prouvé leur importance dans un temps de crise sanitaire, et leur pérennisation semble plus que nécessaire dans un contexte d'accueil des étudiants ukrainiens.